



Compte rendu
Commune de Civrieux d'Azergues
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 28 octobre 2021

L'an deux mil vingt et un, le 28 octobre à 20h30 le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 22 octobre 2021, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Marie-Pierre TEYSSIER, Maire.

Etaient Présents : Mme Marie-Pierre TEYSSIER, M. Loic BOUCHARD, Mme Isabelle ADELIN, M. Olivier PASQUAL, M. Mathieu DESBAT, Mme Liliane DALLA-LIBERA, Mme Brigitte BOURGEAY, M. Rocco CAPPELLETTI, Mme M. Alain NODIN, Mme Marie-Charlotte HERITIER, M. Pierre Jean LIOBARD, Mme Nadine MICHON.

Étaient absents excusés : Françoise BRESSON qui donne pouvoirs à Olivier PASQUAL
Jean-Baptiste PAULIN qui donne pouvoirs à Loïc BOUCHARD
Laëtitia PONGE qui donne pouvoirs à Marie-Pierre TEYSSIER
Jean PHILIBERT qui donne pouvoirs à Liliane DALLA LIBERA

Nombre de conseillers en exercice : 16 présents : 12 votants : 16

Secrétaire de séance : Isabelle ADELIN

Informations sur les décisions prises par délégation du conseil municipal

- Commande passée à Axima pour la réalisation du plateau surélevé au centre de Civrieux près de House Pizza, pour 24 300€ H.T. – travaux réalisés dans le cadre des amendes de polices qui viennent d'être attribuées pour 10 000€.

PLU avancement du projet

Tous les élus ont été destinataires du dossier de révision et ont pu en prendre connaissance avant cette séance.

Madame Neddiam, technicienne en urbanisme présente le déroulement de la procédure de révision du PLU depuis la décision du conseil municipal du 8 mars 2018, jusqu'à ce jour. Il était urgent d'adapter ce document aux enjeux actuels et à l'arsenal législatif imposé depuis 2014, avec toutes la série de loi ALUR, SRU, ELAN qui ont considérablement fait évoluer le droit de l'urbanisme.

Elle rappelle les différentes étapes, les nombreuses réunions de travail en interne, avec les personnes publiques associées, le PADD débattu en séance du conseil municipal le 19 décembre 2020, les 2 réunions publiques, également la suite de la procédure, avec l'enquête publique et les demandes des administrés. Concernant le règlement, les mêmes zonages sont maintenus, zones U, AU, A et N. La zone urbaine est divisée en fonction de la densité en 5 secteurs.



La zone AU comprend aussi plusieurs secteurs et correspond aux zone d'OAP, Charlieux, le Mazard, le Témagnard/Grand Val et la zone d'activité.

Les zones classiques A a désormais une zone As (agricole strict) et N , comporte une zone NI et Nzh.

La prochaine étape sera l'arrêt du projet de ce nouveau PLU qui sera soumis lors de la prochaine réunion de conseil municipal.

Adhésion de la CCBPD à l'EPTB (Etablissement Public Territorial de Bassin) Saône Doubs

L'EPTB qui couvre les compétences hydrauliques et de rivières pour la Saône et le Doubs (GEMAPI) est concerné par 2 communes Anse et Ambérieux pour une rive de la rivière .Il convient donc que la CCBPD adhère à l'EPTB Saône Doubs et le conseil municipal doit émettre un avis à ce sujet.

Madame le Maire soumet au vote.

Accord à l'unanimité du conseil municipal.

Mandat spécial à Mme le Maire pour le congrès des Maires de France

Madame le Maire va participer au congrès des maires qui se tiendra du 16 au 18 novembre 2021, le Thème de cette année « les maires en 1^{ère} ligne, face aux crises » il est nécessaire que le conseil municipal lui accorde un mandat spécial pour cette mission, pour représenter la commune.

Elle soumet au vote.

Accord à l'unanimité.

Décisions modificatives - Assainissement

Pour compléter la délibération prise le 23/09/2021, Il convient de régulariser des opérations comptables en dépenses et en recettes, afin d'équilibrer les prévisions budgétaires, avec les écritures suivantes :

Sens	compte	proposé	voté	
D	023	-20 176.55	-20 176.55	
D	6068	2 500.00	2 500.00	
D	622	-7 213.45	-7 213.45	
R	021	-20 176.55	-20 176.55	
R	131	-7 213.45	-7 213.45	
R	70128	2 500	2 500	
Total dépenses		-24 890.00	-24 890.00	
Total recettes		-24 890.00	-24 890.00	

Madame le Maire soumet au vote.

Accord à l'unanimité pour passer ces écritures.

Subvention sponsoring Morgane Haumont

La mairie a été sollicitée par Morgane Haumont, cavalière et compétitrice en sauts d'obstacles qui recherche des aides financières pour participer à des manifestations équestres telles que des compétitions départementales, régionales et nationales. Il est intéressant d'avoir sur notre commune des jeunes passionnés et de les encourager. Madame le Maire propose de lui attribuer la somme de 300€ sous forme de subvention.

Elle soumet au vote.

Accord à l'unanimité.



Compte rendu du conseil d'école

Isabelle ADELIN fait le compte rendu du 1^{er} conseil d'école qui s'est tenu le 19 octobre, en présence du nouveau bureau des parents délégués. 127 élèves étaient présents à la rentrée (effectif stable), sur 5 classes à 2 niveaux, dont 2 classes de maternelle. Madame la Directrice a remercié la municipalité pour le financement accordé à l'école ce qui leur permet d'évoluer dans de bonnes conditions.

Madame le Maire a pris la parole concernant un sujet grave, qui l'a choquée, évoqué également par Madame la Directrice, concernant la nouvelle série de Netflix extrêmement violente Squid Game interdite au moins de 16 ans. Des enfants de l'école sont capables de rapporter des propos qu'ils ne peuvent inventer ce qui veut dire que certains petits regardent cette série. Nous serons très vigilants aux comportements violents dans le cadre du périscolaire et n'hésiterons pas à appliquer des sanctions d'exclusion en cas de comportement malsain lié aux jeux en rapport avec cette série. Même si de nos jours le contrôle parental pour la protection de nos enfants est de plus en plus difficile à mettre en œuvre, elle rappelle qu'il est indispensable et même obligatoire au regard de ce que peuvent trouver sur le net les yeux innocents.

Commission voirie – assainissement - environnement

Extension réseau eau pluviale Palayer, raccordement avec le chemin du Marand. Les travaux devraient démarrer début décembre pour une durée d'environ 15 jours .

La commission voirie poursuit l'étude pour la réalisation des travaux de finition de la nouvelle voie dans ce secteur.

Monsieur Bouchard signale que c'est la 2^{ème} fois en peu de temps que le panneau STOP situé au chemin de Mandru est volé ; une main courante a été déposée en gendarmerie à cet effet. Cet acte de vandalisme est regrettable et engendre encore des dépenses supplémentaires pour la commune.

Réalisation d'un plateau traversant sur la D385 : les travaux sont commandés et ils devraient débiter les 1^{er} jours de décembre.

Déplacement des jeux de boules aux Verchères : les boulistes utilisent jusqu'à présent le garage près de la mairie qui n'est pas en conformité (pas d'isolation, mal chauffé, dépenses énergétiques excessives, etc) il leur a été proposé d'utiliser la salle de convivialité de l'espace Verchères avec la création de 2 jeux de boules dans le parc à proximité.

Ce site deviendra un espace multigénérationnel

Les jeux pour enfants étant vétustes ont été supprimés, ils seront remplacés après le vote du budget 2022.

De nombreuses sollicitations pour la taille d'arbres ont été faites, un devis a été demandé et ces travaux seront réalisés en début d'années.



Commune de
CIVRIEUX D'AZERGUES - 69380
Membre C.C. Beaujolais-Pierres Dorées
Canton de Anse
Département du Rhône

Conseil Municipal séance du 28 octobre 2021

Informations diverses

Olivier Pasqual informe que la commune a participé au trophée du bâtiment et de l'immobilier organisé en collaboration avec le Progrès pour la réhabilitation de la salle des sports. Le jury a retenu le dossier de Civrieux et la remise des prix est fixée le 22 novembre 2021.

Lettre de Madame Catherine Bouchard : Isabelle Adeline a donné lecture au conseil municipal d'une lettre concernant l'affaire dont la famille Bouchard est victime actuellement.

La séance est levée à 21h05.